

Le G-7 s'engage à collaborer pour combattre la prolifération

Voici un extrait de la déclaration politique du 8 juillet rendue publique par les pays du G-7 au Sommet de Tokyo. Le G-7 comprend le Canada, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, le Royaume-Uni et les États-Unis.

Il faut resserrer notre coopération pour combattre la menace que constituent la prolifération des armes de destruction massive et les missiles. En particulier,

- nous prions instamment la Corée du Nord de revenir immédiatement sur sa décision de se retirer du TNP et de respecter intégralement ses obligations sur le plan de la non-prolifération, y compris l'application de l'accord relatif aux sauvegardes de l'AIEA [Agence internationale de l'Énergie atomique] et des principes contenus dans la Déclaration conjointe sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne;
- nous encourageons les pays concernés de l'ancienne Union soviétique à éliminer avec célérité et de façon sécuritaire les armes nucléaires conformément aux accords actuels, à condition qu'ils reçoivent l'aide nécessaire à cet effet;
- nous pressons le Kazakhstan et l'Ukraine d'adhérer au TNP à titre d'États non nucléaires et demandons instamment à cette dernière de ratifier le Traité START.

Nous poursuivons également nos efforts en vue de renforcer les régimes de non-prolifération, incluant le Régime de contrôle de la technologie relative aux missiles, et pour déterminer des mesures de contrôle efficaces. Nous réitérons les objectifs que représentent l'adhésion de tous les pays au TNP de même que la reconduction indéfinie du Traité en 1995 et la réduction du parc d'armes nucléaires. Nous appelons aussi les pays qui ne l'ont pas encore fait à signer la Convention sur les armes chimiques et à adhérer à la Convention sur les armes biologiques.

Pour ce qui est des armes conventionnelles, nous chercherons à assurer l'efficacité du Registre des Nations Unies sur les armes conventionnelles, qui constitue une étape importante en vue de limiter les transferts d'armes et de les rendre transparents.

J'aimerais souligner un commentaire fait plus tôt par le secrétaire [d'État] américain Christopher selon lequel les particularités régionales et culturelles ne peuvent en aucune façon servir d'écran derrière lequel un régime peut justifier la torture, les exécutions sommaires et le non-respect systématique de la primauté du droit. Nous sommes heureux de constater que nos positions sont très proches sur cette question et sur celles exprimées la semaine dernière dans votre déclaration à l'occasion de la Réunion ministérielle annuelle....

Comme nous l'avons fait par le passé, nous demandons encore une fois à la Birmanie de rétablir la démocratie, de libérer tous les prisonniers politiques et de se mettre à l'heure du changement.... Soyons sincères : malgré la nomination d'un nouveau président, le Comité d'État de Birmanie pour la restauration de la loi et de l'ordre n'a pas fait preuve de son engagement envers une authentique réforme en matière de droits de la personne et de développement démocratique. Nous demandons instamment à tous les pays de la région de suivre l'exemple édifiant donné par Singapour et de transmettre aux dirigeants birmans un message clair et cohérent, à savoir que leur intransigeance est inacceptable.

Nous avons tous été témoins de la transformation majeure qui s'est opérée dans la structuration des rapports économiques et commerciaux transpacifiques. L'interdé-

pendance de nos économies respectives s'accroît davantage chaque jour, et nous avons élevé à un haut degré la notion de partenariat, de sorte que nos gens d'affaires se lancent aujourd'hui dans des coentreprises et des arrangements de participation au capital qui profitent à des millions de personnes des deux rives du Pacifique....

Nous envisageons un brillant avenir pour l'APEC, c'est-à-dire l'instauration d'une communauté transpacifique se faisant l'apôtre de la transparence et de l'équité dans les échanges commerciaux à l'échelle régionale, une communauté propice à l'expansion des affaires et à la croissance des économies naturelles.

L'essor de cette communauté transpacifique ne pourra être mieux servi que par l'adoption de disciplines mondiales et la libéralisation des échanges qui résulteront de la conclusion heureuse de l'Uruguay Round. Mais, au-delà de cet exercice, il n'est que logique de voir les pays de cette région très dynamique améliorer et élargir les ententes conclues à l'échelle mondiale. Il se pourrait également que ce soit l'APEC qui nous permette de faire mieux comprendre les accords infrarégionaux comme l'ALENA et la ZLEA, et de veiller à ce qu'ils soient conformes au GATT et à l'esprit d'ouverture que nous cherchons à établir dans la région.

Cette prospérité régionale nous tient à

coeur, et j'en veux pour preuve le fait que je signerai avec mes collègues de l'ANASE, ce mercredi, une version révisée de l'Accord de coopération économique Canada-ANASE. Ce nouvel accord, qui sera le fondement de nos relations économiques et commerciales, témoigne de la volonté du Canada et des pays de l'ANASE de voir leurs secteurs privés respectifs jouer un rôle encore plus actif dans la consolidation des liens qui nous unissent par-delà le Pacifique. Aujourd'hui, nous voyons la coopération Canada-ANASE comme une relation mutuellement avantageuse, une communauté d'intérêts — en fait, un véritable partenariat économique.

Avant de conclure, j'aimerais m'arrêter un instant sur les changements profonds qui ont marqué la scène politique canadienne. Il y a 10 ans, nos échanges avec les pays du Pacifique ont commencé à supplanter ceux que nous avions avec les pays d'outre Atlantique et, aujourd'hui, le chinois est, en importance, la troisième langue parlée dans les foyers canadiens; il est donc tout à fait dans l'ordre que notre nouvelle Première ministre, la très honorable Kim Campbell, soit, parmi tous ceux qui ont occupé cette fonction, la première à avoir vu le jour et à avoir été élevée sur la côte pacifique du Canada. Cela a profondément influé sur sa vision du Canada et du monde.

Personne ne peut se promener à Vancouver sans être frappé par l'impact commercial et culturel de l'Asie dans cette partie de notre pays. De même que l'histoire et l'édification du Canada se sont faites depuis l'Europe, à travers l'Atlantique et sur l'ensemble du continent, de même notre avenir est-il chaque jour davantage inexorablement lié à la région du Pacifique. M^{me} Campbell est remarquablement consciente des liens économiques et culturels qui nous unissent à l'Asie, et je puis vous assurer que les dossiers, les défis et les possibilités de la région Asie-Pacifique feront l'objet d'une attention renouvelée et intense.

Dans la mise en place de cette communauté transpacifique dont nous parlons tous, le dialogue au sein de l'ANASE est d'une importance capitale. J'ai la conviction que le succès de l'ANASE aura un effet d'entraînement, au fur et à mesure que progresseront les causes de la paix, de la prospérité, des droits de la personne et de la sécurité, à la fois dans la région et bien au-delà. La région du Pacifique et les nations qu'elle englobe seront un des grands axes du XXI^e siècle. C'est un insigne honneur pour moi que de participer avec vous à la Conférence postministérielle de l'ANASE, un processus au cœur même de ce nouveau siècle placé sous le signe du Pacifique. ■